

# “Le peuple, c’est le boss, l’employé, c’est Macron” ! David Van Hemelryck en garde à vue ?

écrit par Christine Tasin | 27 septembre 2023







Placé en garde à vue, un opposant à Emmanuel Macron témoigne.

Pour lire directement la video sur dailymotion qui ne passe pas sur les sites hébergés en Russie, c'est ici : [Video](#)

**Ecoutez David, qui est très clair, et comparez avec le galimatias de Libé...**

**Dimanche 24 septembre, aux alentours de 8h30, une poignée de personnes ont été interpellées sur le Champ-de-Mars, à Paris. Selon des images filmées par l'agence LDC News et par une des personnes interpellées, deux groupes de policiers ont encerclé les manifestants qui arboraient des tee-shirts blancs recouverts de l'inscription «#D» sur la poitrine, et «#Destitution» dans le dos, ainsi qu'une banderole également recouverte du mot «#Destitution». Les images postées par LDC News indiquent que le groupe a également mené une action devant l'Assemblée nationale, devant laquelle il s'est filmé avec la banderole déployée. Le député Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France) s'est fait le relais de ces images, tout en accusant Emmanuel Macron d'avoir ainsi «fait arrêter quatre**

personnes pour délit d'opinion».

Derrière cette action, on retrouve le militant politique David van Hemelryck, qui a posté des images du contrôle de police en direct sur son compte X (nouveau nom du réseau social Twitter). Entre 8h26 et 8h44, il a publié deux vidéos durant son interpellation et deux messages, dont un dans lequel il affirme qu'il allait se trouver «bientôt [en] garde à vue pour avoir dit “le peuple, c'est le boss, l'employé, c'est Macron”».

## **Convoqué pour une «audition libre»**

Cet activiste s'est fait connaître à partir de 2013, lors des manifestations contre le mariage pour tous, en survolant des plages et perturbant des cérémonies officielles à l'aide d'un ULM suivi d'une banderole «Hollande démission». Après le départ de l'Élysée du président socialiste, il poursuit ses actions en appelant désormais à la destitution d'Emmanuel Macron. Ce soutien d'Eric Zemmour à la dernière élection présidentielle a également exprimé son animosité contre Emmanuel Macron lors des mouvements de gilets jaunes ou d'opposition à la vaccination contre le Covid.

Joint par CheckNews dès dimanche, David Van Hemelryck raconte qu'après avoir été interpellé sur le Champ-de-Mars, il a été emmené dans un commissariat et que les policiers «ne répondaient pas à Juan Branco alors que je l'ai publiquement déclaré comme étant mon avocat y compris à voix forte en entrant dans le commissariat». L'avocat en question [s'est fait le relais sur Twitter](#) de l'action de son client, annonçant sa libération dès 12h06.

Pour quel motif Van Hemelryck a-t-il été interpellé ? Une certaine confusion régnait sur le sujet lundi. Côté police, la préfecture nous a d'abord indiqué que trois personnes avaient été interpellées à Paris «pour organisation d'une

manifestation non déclarée». Sauf que David van Hemelryck, après quatre heures dans le commissariat, est ressorti avec une convocation, dont il a transmis une copie à CheckNews. Et sur ce document, on peut lire qu'il est invité à se rendre ce mardi dans un autre commissariat parisien pour une «audition libre dans le cadre d'une procédure ouverte et diligentée à [son] encontre pour des faits de participation à une manifestation non autorisée». Contactée à nouveau, la préfecture est revenue sur ses déclarations, indiquant que «la convocation fait foi». **C'est donc bien pour «participation à une manifestation non autorisée», que David van Hemelryck et ses deux acolytes ont été emmenés au poste.**

## **Pas encore de poursuites**

Problème, comme l'a souligné Juan Branco, et comme l'avait rappelé le Conseil d'Etat en mars ([contredisant une déclaration fautive du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin](#)), **la simple participation à une manifestation non déclarée n'est pas un délit.** C'est l'organisation d'une manifestation sans déclaration au préalable qui est passible de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende, d'après l'[article 431-9](#) du code pénal, ou bien la participation à une manifestation interdite (c'est-à-dire pour laquelle il existe un arrêté interdisant le rassemblement) qui est punie d'une contravention forfaitaire de 135 euros.

Pour qu'un participant à une manifestation non déclarée soit interpellé par des policiers, il faut qu'il commette une infraction, que ce soit en engendrant un risque de trouble à l'ordre public, ou ne respectant pas les sommations des policiers qui chercheraient à disperser les manifestants. Or, aucun de ces faits ne figure dans la convocation.

Interrogé par CheckNews, le professeur de droit pénal à l'université de Cergy, Olivier Cahn note que dans le cas de

David van Hemelryck «on a un individu qui est convoqué pour un acte de procédure pénale, c'est-à-dire un acte judiciaire, pour un comportement qui n'est pas infractionnel, puisque manifestement il n'avait pas d'armes, il n'a pas refusé de disperser [la manifestation] après l'ordre parce qu'il a été tout de suite interpellé.»

Le parquet de Paris indique que «l'interpellation et la convocation pour audition ou le placement en garde à vue sont [...] des décisions à l'appréciation des officiers de police judiciaire. Dans un deuxième temps, lorsqu'il est rendu compte au parquet, c'est le magistrat qui retient quelle qualification lui semble le mieux correspondre à la situation et pouvoir, ou non, être retenue dans le cadre de l'opportunité des poursuites.» **A ce stade, David van Hemelryck ne fait pas encore l'objet de poursuites judiciaires.**

Accusant les forces de l'ordre et les magistrats d'avoir arrêté arbitrairement son client ce dimanche, Juan Branco a annoncé que David van Hemelryck «n'ira pas» à sa convocation, ce mardi. Ce que confirme l'intéressé à CheckNews.

Je suis convoqué ce matin par la police politique de macron.  
Convocation « IMPÉRATIVE »  
pour une audition dite « libre » ?  
Je n'irai pas ☐  
Voilà ce que je fais de la répression politique =>  
convocation déchirée.  
« Qu'ils viennent me chercher » d'après un auteur célèbre ☐  
☐☐... [pic.twitter.com/cJWoHsWqPH](https://pic.twitter.com/cJWoHsWqPH)

– David van Hemelryck ☐#D (@David\_vanH) [September 26, 2023](#)

Mardi matin, le militant a tweeté une photo de lui déchirant sa convocation

<https://www.liberation.fr/checknews/le-militant-david-van-hemelryck-a-t-il-interpelle-pour-une-banderole-appelant-a-la->

[destitution-de-macron-20230926\\_52KCEDTGVRG4XFKQVTH7PHRB6Y/](#)